



PARCOURS DE SOINS GLOBAL APRÈS LE TRAITEMENT D'UN CANCER

Vous avez terminé votre traitement actif contre le cancer depuis moins d'un an ?

Sur prescription médicale et sans avance de frais, vous pouvez **bénéficier d'un accompagnement personnalisé en soins de support** pour améliorer votre qualité de vie et prendre soin de vous !



Contactez votre médecin traitant ou votre cancérologue pour une prescription médicale. Vous serez orienté vers une structure labellisée de proximité qui prendra en charge votre parcours, sans avance de frais.

Pour les enfants et les adolescents, le pédiatre peut également prescrire ce parcours.



En savoir plus sur le "Parcours de soins global après le traitement d'un cancer" et accéder à la **liste des structures labellisées** :

www.oncopacacorse.org/article/parcours-global-apres-cancer

Les Agences Régionales de Santé de Paca et de Corse déploient le **“Parcours de soins global après le traitement d’un cancer”** pour accompagner les patients en ALD dans l’après cancer, jusqu’à 12 mois après la fin de leur traitement actif, avec la prise en charge d’un forfait de 180 euros en soins de support (diététique, APA, soutien psychologique) par patient.

Les étapes du parcours après cancer

1

1/ À la fin de votre traitement actif (chimiothérapie, radiothérapie, chirurgie...), **prenez rendez-vous** avec votre médecin traitant, oncologue ou pédiatre.

2

2/ Votre médecin évaluera **vos besoins** et établira une **prescription médicale** spécifique “Parcours global de soins après le traitement d’un cancer”.

3

3/ Votre médecin **vous orientera vers une structure labellisée**, ou vous proposera de contacter la structure de votre choix. Vous pouvez, à cet effet, consulter le Répertoire régional des soins de support pour accéder à la liste des structures labellisées proches de votre domicile.

4

4/ Selon vos besoins, la **structure labellisée retenue** vous mettra en contact avec des **intervenants en santé** qui prendront en charge votre **accompagnement en soins de support**, sans avance de frais.



Ce parcours individualisé vise à limiter les éventuelles séquelles et à améliorer votre qualité de vie dans l’après cancer.